

Affaire suivie par :
Jean-Pierre LE FRANC
Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00150416	Commune	SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	vendredi 11 février 2022 à 12h02
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000585 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE	Motif:	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	10,0	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : D1FM Code SISE de l'analyse : 00163983 Référence laboratoire : LSE2202-31596

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,92	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,06	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	277	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
--------------------------------	-------	------	--	--	--	------

FER ET MANGANESE

Fer total	110	µg/L				200,00
Manganèse total	11	µg/L				50,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00150416)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, malgré la teneur élevée en fer, pour une eau traitée.

Signé à Orléans le 23 février 2022

Pour le directeur général de
l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire,
La responsable du département
santé environnementale et
déterminants de santé,

Annaïg HELLEU